

DESTINATAIRES :

Éric Scheer
Préfecture (2 exemplaires)
Site internet www.kunheim.fr
DNA
L'ALSACE
Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 18 octobre 2018

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 18 octobre 2018, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 15 membres.
Absents : Sophie Edel, Didier Weisheimer.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018, **est approuvé** à l'unanimité des conseillers présents.

2. Affaires de personnel : modification du tableau des emplois communaux

L'avis préalable du Comité Technique n'étant pas parvenu à la date de la séance, ce point est reporté.

3. Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

L'avis préalable du Comité Technique n'étant pas parvenu à la date de la séance, ce point est reporté.

4. Commission de contrôle des listes électorales : désignation des membres

Dans le cadre du REU (répertoire électoral unique), le Maire sera responsable de la révision des listes électorales et des commissions de contrôle remplaceront les actuelles commissions administratives à partir du 11 janvier 2019. Selon l'article L19 - VII du code électoral, dans les communes de 1 000 habitants et plus dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission de contrôle est composée :

- d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission,
- d'un délégué de l'Administration désigné par le représentant de l'Etat dans le département ;
- d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance.

Le conseil municipal **propose**, pour chaque catégorie, un délégué titulaire et un délégué suppléant.

5. Subventions exceptionnelles : karaté, Echo du Rhin, coopérative scolaire EJV

Le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle :

- au club de karaté de Kunheim pour financer la participation de deux licenciés aux prochains championnats du monde qui se dérouleront au Japon ;
- à la société de musique Echo du Rhin pour compenser les frais de chauffage que la société a dû acquitter alors qu'elle occupait des locaux provisoires en raison d'un déménagement imposé par la commune ;
- à la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour le remboursement des achats d'étagères et de câbles de fixation utilisés dans les classes et la bibliothèque scolaire.

6. Communauté de communes Pays Rhin-Brisach : projet de modification des statuts

Le conseil municipal **approuve** les nouveaux statuts, qui prendront effet le 1^{er} janvier 2019 et dont les modifications concernent :

- le retrait de la compétence « périscolaire » des statuts et sa restitution aux communes membres avec mise en œuvre d'une dotation de solidarité communautaire (DSC).
- la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence « Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ».
- un certain nombre de modifications mineures, notamment en matière de développement économique, d'action culturelle et d'animation, ainsi qu'au niveau des dispositions financières et comptables.

7. Assainissement : rapport 2017 de la Communauté de communes Pays Rhin Brisach

La Communauté de Communes Pays Rhin Brisach a en charge la rédaction du rapport annuel du service public de l'assainissement.

Les principaux travaux réalisés concernent les stations d'épuration de Munchouse et Rumersheim ainsi que de Biesheim, et des travaux de délestage des eaux pluviales pour éviter les inondations de la chaussée et des riverains.

↳ Volet Etude

En 2017, 261 enquêtes de branchements au réseau d'assainissement ont été effectuées.

Le patrimoine d'assainissement de la Com Com en équipements est le suivant :

Stations d'épuration	7
Stations de pompage	65
Linéaire de réseaux	198 km
Déversoirs d'orage	23
Bassins de dépollution	9

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées : 96,7% (constant par rapport à 2016)

Les éléments caractéristiques de la gestion de l'assainissement au Pays Rhin Brisach sont les suivants :

Indicateurs techniques:

- Une bonne connaissance du patrimoine
- La gestion pluriannuelle de ce patrimoine définie sur 5 ans : enquêtes (mises en œuvre) et inspection vidéo (à venir)
- L'évacuation des boues conformément à la réglementation
- La conformité de la collecte des effluents
- La conformité partielle des ouvrages d'épuration (en attente décision de la Police de l'Eau)
- En assainissement non collectif (ANC), instruction et suivi des travaux neufs et de réhabilitation.

Indicateurs financiers:

- Coût de la redevance d'assainissement collectif en 2017 : 1,97 € TTC/m³ (1,95 € en 2016)
- Tarifs des contrôles ANC augmentant de 0,6% par rapport à 2016 (de 120 à 175 € le contrôle).

8. Schéma de mutualisation de la Communauté de communes Pays Rhin Brisach

Le conseil municipal **émet un avis favorable** au schéma de mutualisation pour la période 2018-2020 présenté par la com com Pays Rhin Brisach.

9. Garantie constitutionnelle en faveur du droit alsacien-mosellan

Dans son arrêt Somodia de 2011, le Conseil constitutionnel a indiqué que le droit local alsacien-mosellan ne peut plus être contesté sur le fondement du principe d'égalité. Mais il n'existe aucune garantie constitutionnelle au maintien des dispositions spécifiques actuellement en vigueur (le législateur peut les modifier voire les supprimer à sa guise) et le Conseil constitutionnel a rappelé qu'il est interdit d'étendre le champ d'application du droit local. Or, un droit qui ne peut pas être adapté aux évolutions économiques, sociales et sociétales devient obsolète. A plus ou moins long terme, cela pourrait être lui être fatal.

Le conseil municipal soutient une pétition mise en ligne en mai 2018 appelant tous les parlementaires représentant les départements du Bas- Rhin, du Haut- Rhin et de la Moselle à s'engager pour la sauvegarde de notre droit local et à soutenir unanimement une proposition de garantie constitutionnelle. Il est proposé de profiter de la réforme constitutionnelle à venir pour faire inscrire dans la constitution la possibilité d'évolution de notre droit local afin de lever les obstacles juridiques existants.

10. Déclarations d'urbanisme

Joël Obrecht rend compte des dossiers d'urbanisme examinés lors de la réunion de la commission technique du 18 octobre 2018 :

la demande de permis de construire du :

- o **SYMAPAK** pour l'annulation de la création d'une ouverture de la salle de restauration donnant sur la terrasse du R + 1, et au sous-sol pour la modification du couloir pour l'installation d'un photocopieur en zone UA, sans modification des surfaces de plancher.

la déclaration préalable déposée par :

- o **Sabine Beudelot** pour l'ouverture d'un mur afin de créer une porte d'entrée à la place d'une fenêtre existante au 58 rue Principale.

11. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales :

03.10.18	B. Bahls	Commission sécurité et prévention
10.10.18	E. Scheer	Réunion avec le conseiller en énergie partagé
15.10.18	D. Gault	Commission périscolaire
17.10.18	B. Bahls	Commission sécurité et prévention
18.10.18	J. Obrecht	Commission technique et urbanisme

Structures intercommunales

02.10.18	E. Scheer	Réunion PLUI – orientations d'aménagement et de programmation
03.10.18	E. Scheer	CCPRB – commission finances
04.10.18	E. Scheer	Réunion VIALIS
11.10.18	E. Scheer	Réunion GLCT – post-Fessenheim
15.10.18	E. Scheer	CCPRB – conseil communautaire

12. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés depuis le 4 septembre 2018 :**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	WURTH	JC - FILM ET BACHES	1 024,86	1 229,83
2	CLAIRE VOILAGE	SDF - NETTOYAGE IGNIFUGEAGE RIDEAUX	1 361,66	1 633,99
3	STALDER	EM - CLES COMBINEES	1 541,71	1 850,05
4	ADELYA	ATELIER - PRODUITS	1 788,51	2 146,21
5	LAMY PEINTURES	EJV - MAINS COURANTES	3 344,64	4 013,57
6	ORE PEINTURE	EJV - PEINTURE	1 075,00	1 290,00
7	SCIEBOIS	TABLES FORESTIERES	1 158,33	1 390,00
8	ALSACE MICRO SERVICES	EJV - VIDEO PROJECTEUR	1 424,00	1 708,80
9	BUREAU BIBLIO SCOLAIRE	EM - MOBILIER	2 536,85	3 044,22
10	TRADEC	EJV - MARQUAGE COUR	3 050,00	3 660,00
11	MGP MATIC	SDS - ECLAIRAGE LED	14 900,00	17 880,00

13. Divers

a) Calendrier :

- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 15 novembre 2018 à 20 heures 30**

b) Projet de lotissement SOVIA – secteur Lilas – Violettes : la commune est propriétaire de la parcelle 293 en section 23 et l'association foncière de la parcelle 98 en section 44 qui intéressent le lotisseur SOVIA. Il est proposé à chacun des propriétaires concernés de statuer sur la vente de ces parcelles.

Fait à Kunheim, le mardi 23 octobre 2018,
le maire,



Eric Scheer.